



Commission européenne | Sous le patronage de la Représentation en France de la Commission européenne

CONGRÈS INTERNATIONAL CONGRESO INTERNACIONAL

12 et 13 décembre 2013

AMPHITHÉÂTRE D
FACULTÉ DE DROIT ET DE
SCIENCE POLITIQUE



Le Droit constitutionnel Européen à l'épreuve de la crise économique et démocratique de l'Europe

*El Derecho Constitucional Europeo ante la
crisis económica y democrática de Europa*

Responsables scientifiques :

Francisco Balaguer Callejón
Catedrático de Derecho Constitucional
de la Universidad de Granada

Alexandre Viala
Professeur à l'Université Montpellier I
Directeur du CERCOP

Stéphane Pinon
Maître de conférences - HDR
à l'Université de la Rochelle

Coordinatrice :

Habiba ABBASSI
Assistant-Ingénieur
à l'Université Montpellier I
Tél. 00 33 (0)4 34 43 28 64
habiba.abbassi@univ-montp1.fr



Fundación Peter Häberle



La crise économique récente a aggravé le déficit démocratique européen en faisant subir aux ordres constitutionnels nationaux la pression d'une orthodoxie économique visant exclusivement à lutter contre les déficits budgétaires. La situation est en passe de compromettre les conditions de réalisation d'un pluralisme démocratique qui constitue pourtant l'essence de la culture constitutionnelle européenne. Le Congrès se propose d'analyser cette évolution d'un point de vue juridique, en choisissant de privilégier la diversité des approches nationales et des courants doctrinaux.

Pour cela, trois sessions s'ouvriront dans lesquelles seront abordées les questions fondamentales auxquelles se confronte aujourd'hui le processus d'intégration européenne et le droit constitutionnel européen comme discipline académique.

Dans un premier temps, il conviendra de s'interroger sur la pertinence de l'hypothèse d'un « Droit constitutionnel européen ». Le professeur Balaguer Callejón – dans une réelle proximité avec la pensée de Peter Häberle – l'entend, au sens strict, comme le droit constitutionnel de l'Union européenne et, au sens large, comme le droit constitutionnel des divers espaces constitutionnels qui interagissent entre eux en Europe (de la CEDH, des ordres juridiques étatiques, des structures régionales autonomes etc.). Pourquoi une telle conception n'est-elle pas automatiquement admise en France ? Pourquoi faut-il maintenir ouvert, notamment sur le plan épistémologique, le débat sur l'émergence de ce Droit ? Cette première séquence d'analyse sur les contours méthodologiques du droit constitutionnel européen se conclura par un échange autour du thème des relations entre systèmes juridiques nationaux et européens dont le jeu favoriserait le développement d'un droit constitutionnel à multi-niveaux ou d'un constitutionnalisme « composé ».

Ces jalons méthodologiques posés, le Congrès abordera dans un second temps le

problème central qui occupe l'actualité européenne, celle du « Gouvernement économique européen » imposé par la crise. Comment réintroduire, dans les critères du constitutionnalisme démocratique, un « gouvernement » né d'une situation d'exception ? Comment lui donner davantage de lisibilité, de légitimité ? Ces questions ne peuvent se concevoir sans la prise en considération du contexte de la globalisation (seconde table ronde). De fait, la globalisation bouleverse peu à peu tous les repères juridiques traditionnels. Elle est un facteur décisif pour comprendre non seulement les mutations du constitutionnalisme étatique mais aussi les transformations récentes du processus d'intégration européenne. Son avènement inéluctable, qui ne saurait être nié, doit sans doute pousser l'Union européenne à se repenser économiquement, et donc politiquement, pour devenir à son tour un acteur global face aux puissances traditionnelles et aux puissances émergentes.

Dans son dernier volet, le Congrès essaiera de relier la problématique de la crise économique à celle de la crise démocratique qui, longtemps centrée sur le « déficit » de participation populaire dans l'espace communautaire, semble aujourd'hui toucher de plein fouet le cours de la vie politique des Etats membres. Une interaction entre les phénomènes a-t-elle lieu ? Faut-il se résigner à un au-delà de la légitimité électorale-représentative pour penser l'Europe de demain ? Sans nier l'importance des questions économiques ni la nécessité de promouvoir l'équilibre budgétaire, le droit constitutionnel (européen) ne peut renoncer à sa propre voix dans le débat sur la crise économique. Face à la domination du discours économiste, les juristes doivent à leur tour penser la globalisation au moyen d'une interprétation constitutionnelle de ses enjeux. Dans cette période charnière de l'histoire de l'intégration européenne, si les marchés financiers ont leur mot à dire, la démocratie aussi.

>> Première session sous la présidence de Frédéric Sudre

Professeur à l'Université Montpellier I - Directeur de l'IDEDH

Les contours méthodologiques du Droit constitutionnel européen « *Perfiles metodológicos del Derecho Constitucional Europeo* »

Conférences - Ponencias 9h30-11h :

- « La méthodologie du droit constitutionnel européen », par **Francisco Balaguer Callejón**, Catedrático de Derecho Constitucional de la Universidad de Granada
 - « Le droit constitutionnel européen : hypothèse épistémologique ou nouvelle branche du droit ? » par **Alexandre Viala**, Professeur à l'Université Montpellier I
 - « Les traditions constitutionnelles communes aux Etats membres au regard de l'article 6TUE et des évolutions de la jurisprudence », par **Paolo Ridola**, Professore ordinario di Diritto Costituzionale Comparato. La Sapienza - Università di Roma
- Discussion - *Discusión* 20/30 min - 11h-11h30 / Pause - *Pausa* 20/30 min

TABLE RONDE 12h-13h

Relations entre les systèmes juridiques nationaux et européen « *Relaciones entre los sistemas jurídicos nacionales y europeo* »

>> Animée par **Xavier Magnon**, Professeur à l'Université de Toulouse 1 Capitole

- Avec la participation de :

Fausto Vecchio, Istituzioni di diritto pubblico de la Università di Enna Unikore, Italia
Ulrike Haider, Ricercatrice Università telematica - Guglielmo Marconi
Jordane Arlettaz, Professeur à l'Université Montpellier I

>> Deuxième session sous la présidence de Cyril Robin Champigneulle

Chef de la Représentation régionale de la Commission Européenne :

Le gouvernement économique européen face à la crise « *El gobierno económico europeo frente a la crisis* »

Conférences - Ponencias 15h-16h30 :

- « Crise économique ou crise de la constitution économique européenne ? », par **Vasco Pereira da Silva**, Professor Catedrático da Faculdade de Direito da Universidad de Lisboa
 - « Règles économiques et choix politiques en démocratie de marché » par **Francesco Martucci**, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas
 - « La crise économique et le gouvernement : réflexions sur les concepts de besoin et de choix dans la théorie constitutionnelle », par **Enrique Guillén López**, Profesor Titular de Derecho constitucional de la Universidad de Granada
- Discussion - *Discusión* 20/30 min - 16h30-17h / Pause - *Pausa* 20/30 min

TABLE RONDE 17h30-19h

La crise économique dans le contexte de la globalisation.

« *La crisis económica europea en el contexto de la globalización* »

>> Animée par **Pascale Idoux**, Professeur à l'Université Montpellier I

- Avec la participation de :

Adoración Galera Victoria, Profesora de Derecho Constitucional de la Universidad de Granada
Elena Rafalyuk, Professeur à l'Institut de droit comparé de Moscou
Jacobo Rios, Maître de conférences HDR à l'Université de Perpignan Via Domitia

>> **Troisième session** sous la présidence de **Dominique Rousseau**
Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :
Crise économique et crise démocratique en Europe
« *Crisis económica y crisis democrática en Europa* »

Conférences - Ponencias 8h30-10h :

- « Crise économique et Constitutions. Le cas de l'Espagne »,
par **Gregorio Cámara Villar**, Profesor catedrático de Derecho Constitucional de la Universidad de Granada
- « L'éclosion d'un « fédéralisme exécutif » au sein de l'Union - les réponses du droit constitutionnel français »,
par **Stéphane Pinon**, Maître de conférences HDR à l'Université de La Rochelle
- « Les dettes hypothécaires dans la jurisprudence récente de la Cour de justice »,
par **Jörg Luther**, Professore ordinario di istituzioni di diritto pubblico - Università del Piemonte Orientale.

Discussion - *Discusión* 20/30 min - 10h-10h30 / Pause - *Pausa* 20/30 min

TABLE RONDE : 11h00 - 12h30

L'approfondissement démocratique et les réponses à la crise en Europe.

« *Profundización democrática y respuestas a la crisis en Europa* »

>> Animée par **Laurence Burgorgue-Larsen**,
Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

- Avec la participation de :

Angelo Schillaci, Professore, Universidad La Sapienza de Roma

Mariana Rodrigues Canotilho, Faculdade de Direito da Universidad de Coimbra

Fanny Malhière, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne

Et **Simon de Charentenay**, Maître de conférences à l'Université Montpellier I

Session de cloture sous la présidence d'Antonio D'Atena,

Professore ordinario di Diritto Costituzionale, Università degli studi di Roma Tor Vergata, Vicedirettore del Dipartimento di Giurisprudenza dell'Università degli Studi di Roma Tor Vergata

- Conférence de **Peter Häberle**, Université de Bayreuth et Université de St. Gallen, Prof. Dr. jur. Dr. h.c. mult.

